

ABONNEMENT.

SAUMUR : Un an... 30 fr. Six mois... 18 TROIS MOIS... 8

POSTE :

Un an... 35 fr. Six mois... 18 TROIS MOIS... 10

ON S'ABONNE :

A SAUMUR, Chez tous les Libraires. A PARIS, Chez MM. RICHARD et C^o, Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30 Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication de insertions reçues et même payées...

ON S'ABONNE :

A SAUMUR, Chez tous les Libraires. A PARIS, Chez MM. HAVAS-LAFITE et Co., Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

22 Septembre 1874.

SCRUTIN DE BILLOTTAGE

Dimanche 27 septembre 1874.

CANDIDAT

Conservateur, Mac-Mahonien.

M. BRUAS

Vice-président du Conseil général.

Circulaire de M. Bruas.

ELECTEURS,

Le patriotisme désistement de M. Berger ne laisse plus devant vous qu'un candidat conservateur.

En m'accordant vos suffrages, vous m'avez donné une preuve de confiance qui m'honore et dont je vous remercie.

Par des manœuvres déloyales, on a voulu jeter le trouble dans vos esprits.

Je le répète hautement, dévoué aux principes qui font la grandeur et la force des Etats, je suis un conservateur décidé à soutenir de tout mon pouvoir le gouvernement de l'illustre Maréchal contre les radicaux qui cherchent à le renverser.

Je n'ai qu'un drapeau, celui de l'ordre, celui que Mac-Mahon victorieux plantait naguère sur la tour Malakoff, et opposait plus tard au sinistre emblème de la Commune.

Toute allégation contraire est un mensonge.

ELECTEURS,

La France est lasse d'agitations, elle aspire au repos, elle a besoin du calme et de la paix, pour fermer ses blessures et relever sa fortune. Pleine de confiance dans le vaillant Soldat dont l'unique ambition est de la servir, et qui convie « les hommes modérés de tous les partis » à l'aider dans son œuvre

de réparation et de salut, elle compte sur votre patriotisme.

Entre l'ordre et le désordre, entre les conservateurs et les radicaux, entre la Commune et le gouvernement de Mac-Mahon, entre ceux qui perdraient le pays et ceux qui veulent le sauver, votre choix est fait et vous n'hésitez pas.

CH. BRUAS,

Vice-président du Conseil général.

Chronique générale.

M. le maréchal de Mac-Mahon est arrivé à Paris vendredi soir. Il s'est immédiatement rendu au Palais de l'Élysée.

Samedi matin, le maréchal a déjà présidé un conseil des ministres.

M. le maréchal de Mac-Mahon est parti samedi soir, à huit heures quarante minutes, pour le château de La Forêt, dans le Loiret. Le maréchal était accompagné d'un de ses aides-de-camp, le colonel Broje.

Un journal de province, l'Echo du Nord, avait raconté qu'à Saint-Quentin le maréchal de Mac-Mahon avait été salué sur son passage du cri de : Vive l'Empereur ! aurait répondu par le cri de : Vive la République !

On lit dans le *Moniteur universel* :

« Nous ne serions pas étonnés que le maréchal de Mac-Mahon eût rapporté de son voyage dans le Nord et l'Ouest de la France l'impression que la levée de l'état de siège ne présenterait aucun inconvénient dans plusieurs des départements où le gouvernement de M. Thiers l'a fait maintenir. »

Six députés républicains de l'Yonne adressent aux électeurs de ce département une lettre collective pour leur signaler l'importance des prochaines élections pour le conseil général.

« Que la France, disent-ils, signifie clairement sa volonté ; qu'elle envoie dans ses conseils départementaux les candidats républicains, cette manifestation sera irrésistible, et nous ralliera dans l'Assemblée nationale le peu de voix qui nous manquent. Demandez donc à vos candidats de se prononcer nettement en faveur de la République. Et si l'on vient vous dire que la politique n'a rien à voir dans des élections pour des assemblées non politiques, répondez que ces subterfuges ne sont plus de saison : que la France a appris à ses dépens à se défier de ceux qui n'osent montrer leur drapeau. »

« Répondez encore qu'une loi confiée, dans le cas d'un coup d'État, la défense de la République aux délégués des conseils généraux de France ; répondez que les conservateurs demandent la création d'une seconde Chambre, dont certains membres seraient pris parmi les conseillers généraux ou pourraient être nommés par eux. Ne sont-ce pas là des fonctions politiques ? »

« Faites donc passer au premier rang la considération politique ; oubliez vos préférences personnelles, sacrifiez les rivalités locales et les compétitions de clocher. »

« Nommez des républicains, nous voulons dire des hommes convaincus et prêts à déclarer hautement que la République est le seul gouvernement capable de mettre au

jourd'hui la France à l'abri des révolutions. »

En les retournant, bien entendu, ces conseils méritent d'être écoutés de tous les partis, et il ne faut pas perdre de vue le caractère politique qu'auront nécessairement ces élections départementales. Il n'est que temps d'aviser.

Le *Sicéle* publie la circulaire suivante, adressée par le gouverneur général d'Algérie à MM. les généraux commandant les divisions et préfets des départements de l'Algérie :

« Monsieur,

« M. le ministre de l'agriculture et du commerce m'informe que la présence de la peste dans la Cyrénaïque est malheureusement un fait certain, et que l'apparition de l'épidémie dans le Hedjaz, au voisinage de la Mecque, se confirme. Ce fléau constitue un véritable danger pour l'Égypte et même pour l'Europe. »

« Le pèlerinage des Algériens ne ferait qu'augmenter ce danger pour nous ; aussi j'interdis, pour cette année, tout pèlerinage à la Mecque, et je vous prie de vouloir bien faire exercer la plus active surveillance pour qu'aucun de vos administrés ne puisse chercher à enfreindre cette défense. »

« Veuillez porter cette mesure à la connaissance des indigènes, en leur faisant bien comprendre qu'elle est prise dans leur intérêt. »

M. Bolesté a adressé la lettre suivante à M. de la Bouillerie :

« Paris, le 19 septembre 1874. »

« Monsieur le député,

« Permettez-moi de venir vous remercier d'avoir bien voulu interpellier M. le ministre des affaires étrangères au sujet de mon arrestation illégale et de l'assassinat de Mariano de Jover par les troupes du gouvernement de Madrid. »

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MON PREMIER TAILLEUR.

(Suite et fin.)

Avec quel enthousiasme un jour il me récitait (ou chanta, je ne saurais dire) la délicieuse pièce de Passerat :

J'ai perdu ma tourterelle.

Est-ce point elle que j'ai ?

Je veux aller après elle...

Remarquez-vous, me dit-il, que ce chef-d'œuvre est fait avec deux rimes ? et dans les six strophes dont il se compose, pas une cheville, pas une épithète oiseuse ? et le tout léger, aérien, clair et gracieux ; on dirait la voix même de la France.

Une autre fois, il commentait la chanson contemporaine :

D'un petit bout de chaîne Depuis que j'ai tâté, Mon cœur en belle haine A pris la liberté.

Avez-vous jamais vu tant d'énergie dans de petits vers ? Et, du même poète, écoutez encore, en petits vers, le portrait du colibri :

S'éveillant, Babillant, Au jour qui naît et brille, Son petit corps scintille D'émeraude et d'azur, Et d'or pur. Fleur qui cherche sa tige, Le voilà qui voltige ; L'Aurore en a souri.

Un jour, je lui demandai s'il n'avait jamais fait de vers.

— J'en suis, me dit-il, absolument incapable. Le père Malebranche, je crois, avait réussi en toute sa vie à en composer deux :

Il fait en ce beau jour le plus beau temps du monde Pour aller à cheval sur la terre et sur l'onde.

Eh bien, ceci est un chef-d'œuvre au-dessus de mes forces ; car deux vers, deux mauvais vers, je n'ai jamais pu les faire.

— Et pourtant vous parlez si bien des vers des autres !

— Cela montre tout ce qu'il y a de distance entre le dire et le faire, entre la théorie et l'art. J'ai l'oreille très-délicate et très-fine, mais je n'eusse pu faire que des vers baroques, ou, pour mieux dire, je ne saurais en faire même de baroques. J'éprouve au rythme et à la rime une telle difficulté, qu'il m'a toujours paru que les vers devaient tomber du ciel tout faits dans la tête des poètes. Pourtant je sais très-bien qu'il n'en est pas ainsi, et que les beaux vers, eux aussi, ne se réussissent qu'à force de travail et d'étude.

VI.

UN DRAME IMPRÉVU.

J'ai pendant quinze ans écouté causer ce bonhomme ; imaginez tout ce que j'ai pu entendre de récits historiques, d'anecdotes,

de réflexions, de poésies vieilles et nouvelles !

Le pauvre tailleur arrivait à n'être plus jeune ; mais ni lui ni moi ne nous en apercevions : il en était cependant à sa soixantedixième année, et moi à ma vingt-cinquième, lorsque je quittai la ville où je l'avais connu. Je ne le revis donc qu'à de rares intervalles ; mais la dernière fois, cet intervalle fut de presque une année : il avait alors soixante-quinze ans.

Je le trouvai, comme toujours, sur son établi, en train de travailler ; mais à peine pus-je le reconnaître : c'était maintenant un vieillard affaibli, les yeux caves.

— Ce n'est pas la vieillesse, c'est le chagrin qui m'a mis dans cet état, me dit-il ; heureusement cela va finir bientôt, je le sens, et c'est ma seule espérance. Ah ! l'eussiez-vous prévu, que la fin de ma pauvre vie serait plus bouleversée encore et plus terrible que son commencement ? Le siège de notre ville, la fuite, l'épouvante, la ruine, l'exil, la pauvreté, ont été moins cruels que ce que j'ai souffert depuis trois mois.

» Enfin, pour la première fois depuis plus d'une année (16 juillet 1873) je puis donc espérer qu'il sera fait droit à mes réclamations; je ne parle pas, bien entendu, des réponses officielles qui m'ont été faites avec cette finale: « On s'occupe de vous, l'enquête se poursuit, etc., etc. »

» M. le ministre a répondu que le cabinet de Madrid était saisi de l'affaire, que le gouvernement y apporterait toute sa sollicitude, et enfin qu'à la prochaine réunion de la Commission de permanence on y répondrait.

» Pourquoi ces quelques paroles n'ont-elles pas été prononcées plus tôt comme un premier gage de protection pour nos nationaux? De combien de crimes, d'assassinats le gouvernement espagnol ne s'est-il pas rendu coupable depuis ma première lettre au vice-président du conseil des ministres! car je puis affirmer que, sur tout le parcours de la route qu'on m'a fait faire de Gérone à Barcelone comme prisonnier, il y a très peu de localités où des Français n'aient pas été fusillés par les républicains.

» J'espère que d'ici à notre prochaine réunion le ministre y aura mis assez de diligence et d'activité pour terminer cette malheureuse affaire, qui dure déjà depuis trop longtemps.

» J'ai l'honneur d'être, etc.

» Henri BALESTRE. »

Le comte de Bardi, neveu de M. le comte de Chambord, est en ce moment à Paris, venant de Frohsdorf. Il est descendu chez le comte de Damas d'Hautefort.

Le comte de Bardi se rend en Espagne, auprès de son cousin Don Carlos, avec une mission du comte de Chambord.

Etranger.

Tolosa (Guipuzcoa), 18 sept.

Les républicains ayant voulu s'emparer des hauteurs de Carrascal ont été repoussés par les carlistes avec de grandes pertes. — La situation de Pampelune est des plus critiques.

Le général Laserna, chef de l'armée du Nord du gouvernement de Serrano, a répondu à la lettre de Dorregaray, mais n'a pas accueilli ses ouvertures pour humaniser la guerre.

Bayonne, 20 septembre.

La lettre de l'empereur Alexandre à Don Carlos est officiellement authentique.

D'importantes opérations ont commencé autour de Pampelune.

Les républicains ont été vigoureusement repoussés à Mendivil.

D'autre part, pendant que serranistes, consuls et marins prussiens festoyaient à Bilbao, un navire anglais a fort habilement débarqué sur la côte une cargaison complète de munitions et de vêtements pour les carlistes.

Un cri d'alarme nous arrive du Portugal.

Je n'osais l'interroger; il s'en aperçut et reprit :

— Oh ! je n'ai pas à rougir, et je peux tout raconter.

Vous savez que j'ai eu un frère; vous savez qu'en 1814 il nous quitta, ma mère et moi, et que depuis on n'avait plus eu de ses nouvelles. Eh bien, un soir, il y a trois mois, j'étais au travail : on frappe à la porte; je crois à la visite d'un voisin, c'était un grand jeune homme inconnu qui se jeta à mon cou et me dit : « Je suis votre neveu, le fils de ce frère qui vous quitta il y a trente-huit ans. Mon père est mort il y a cinq ans, et ma mère était morte avant lui. Il était ouvrier tailleur à Marseille; il m'avait appris sa profession, et, ma foi, il m'avait si souvent parlé de vous, qu'à la fin j'ai voulu vous voir, et me voilà, mon oncle. »

Mon oncle ! il m'avait appelé mon oncle ! c'était le seul titre de parenté qui m'eût été donné depuis la mort de ma mère, c'est-à-dire depuis trente-trois ans... Je fus pris d'une émotion soudaine que je ne saurais dire. Je regardais mon neveu avec un épa-

rouissement de bonheur que vous comprendrez... Je retrouvais en lui le portrait de mon père... Je sentis comme par explosion se réveiller en moi toutes les tendresses, toutes les affections de famille; en deux mois, il me prit les amitiés de toute une vie; il travaillait avec moi, et travaillait très bien; c'était un fils, ou plutôt c'était ma famille entière qui m'était revenue; et moi-même, il me semblait avoir retrouvé ma jeunesse, ma fraîcheur d'impressions; j'étais heureux, j'étais joyeux, j'étais fier.

Des larmes ici l'interrompirent.

— Comment vous dirai-je la fin de cette histoire? Un soir, il était sorti pour visiter la ville; je restai à lire en l'attendant, ce qui était pour moi un vrai plaisir; à minuit, il rentra : le malheureux était ivre ! il n'était pas seulement ivre, il était furieux; il lui fallait de l'argent, il lui fallait, pour les vendre, des vêtements qui ne m'appartenaient pas; je refusai de les laisser emporter... Je fus insulté, pris aux cheveux, souffleté, battu, foulé aux pieds par ce misérable. Je pus me relever cependant, et d'une voix ter-

rible que jamais je ne m'étais ni connue ni soupçonnée; je lui ordonnai de sortir. Il sortit en effet, il sortit; où est-il allé? Je l'ignore... Et maintenant, pauvre insensé, je le pleure... et je meurs !...

Dans quelques jours, je ne souffrirai plus. Cette douleur m'a tué.

Huit jours plus tard, en effet, le pauvre homme expirait.

Un brave ouvrier qui l'avait soigné fut l'héritier de ses livres.

(Magasin pittoresque.)

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{ie},

boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

Le Dictionnaire de la langue française, par E. Littré, de l'Académie française, ouvrage entièrement terminé, est publié en livraisons à 1 fr.

L'ouvrage complet formera 110 livraisons. Il paraît un fascicule le samedi de chaque semaine, depuis le 15 février 1873.

Le 84^e fascicule, Q à QUO, est en vente.

L'INSURRECTION DES BLANCS A LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Depuis quelques jours, le câble transatlantique nous apporte des Etats-Unis des nouvelles très-graves qui passent presque inaperçues en France, par suite du peu de connaissance que l'on a chez nous des hommes et des choses de l'Amérique. Pour tant ces événements sont assez importants pour attirer l'attention des hommes sérieux : d'ailleurs, la contrée qui en est le théâtre, la Louisiane, ne saurait être complètement indifférente à des Français, bien que trois quarts de siècle se soient écoulés depuis que les liens qui l'attachaient à la France ont été brisés. On sait qu'après la suppression de la grande révolte des Etats du Sud, les habitants blancs des provinces vaincues avaient été privés par les vainqueurs de leurs droits politiques, lesquels avaient été transférés aux noirs, leurs ci-devant esclaves. Mais autre chose est de posséder des droits politiques, autre chose est de savoir en faire usage.

Une classe d'aventuriers du Nord se chargea de faire à son profit l'éducation politique des nègres. On vit s'abattre sur les Etats du Sud une nuée d'individus tarés, que l'on flétrit du nom de *carpet-baggers*, parce que, lorsqu'ils arrivaient, tout leur bagage tenait à l'aise dans un sac de nuit (*carpet-bag*), ils se réservaient de faire fortune aux dépens du pays qu'ils favorisaient de leur présence. Dirigés par ces éducateurs, les nègres ne tardèrent pas à établir dans

les Etats où ils étaient les maîtres un système d'oppression et d'actions qui les discrédita.

A mesure que leur puissance s'écroulait sous le mépris public, l'influence des classes blanches renaissait. Peu à peu relevés blancs, grâce à leur intelligence supérieure et à leur force d'organisation, sortaient peu près partout de la condition d'ilotisme des choses d'ici-bas, ils avaient été réduits. Le régime des *carpet-baggers* et de leurs noirs satellites ne subsistait plus que dans la Caroline du Sud, dans l'Alabama et dans la Louisiane, quand la malheureuse venue de boucliers de la *Ligue blanche* est venue compromettre sérieusement cet état de choses.

Il est juste de reconnaître que les blancs de la Louisiane, s'ils ont agi avec imprudence, ont reçu de sérieuses provocations. Pour le faire comprendre, il faut reprendre les événements d'un peu haut. Le gouvernement que M. Kellog fait peser sur la Louisiane est probablement le plus corrompu et le plus inepte auquel ait été soumis un Etat du Sud. Il y a quelques années, les citoyens blancs espèrent sortir de cette triste situation par les moyens constitution-

nels. Ils avaient élu un gouverneur, une législature et des fonctionnaires publics que les gens impartiaux dans le Nord, même des républicains convaincus n'ayant aucune sympathie pour les anciens possesseurs d'esclaves, considéraient comme une représentation légalement constituée de la population. Mais les *carpet-baggers* avaient élu une autre législature et d'autres fonctionnaires; de plus, ils avaient pour eux le gouvernement de Washington. Leur chef, M. Kellog, obtint d'un juge quelconque une sentence qui déclarait la législature blanche et son gouverneur, M. Mac-Energy, illégalement élus.

Une collision dans les rues fournit aux troupes fédérales un prétexte pour intervenir, et depuis le mois de mars 1873, M. Kellog, sinon l'ordre, règne à la Nouvelle-Orléans. Dès lors, soumis aux caprices des législateurs noirs, ruinés par le pillage organisé des aventuriers du Nord, les blancs de la Louisiane n'avaient plus qu'une leur d'espoir. Le moment ne viendrait-il pas où, dans cet Etat comme dans les autres, le gouvernement des *carpet-baggers* succomberait sous le mépris populaire, et où la représentation du peuple reviendrait à ses chefs légitimes.

Cet espoir, soutenu par le dégoût croissant que les folies et les énormités du gouvernement des nègres inspièrent au Nord lui-même, fut déçu grâce à l'habile tactique du gouverneur Kellog. Craignant de voir le parti blanc triompher aux élections prochaines, il fit adopter par sa législature une loi électorale qui mettait la confection des listes entièrement à la merci du gouverneur.

Frustrés de leur chance d'obtenir une victoire constitutionnelle, les blancs convoquèrent, lundi dernier, à la Nouvelle-Orléans, un meeting monstrueux dans lequel furent adoptées les résolutions dénonçant le gouverneur Kellog comme un usurpateur et exigeant sa démission. M. Penn, qui avait été élu sous-gouverneur il y a deux ans, par le parti Mac-Energy, appela les citoyens aux armes, et dix mille hommes répondirent à son appel.

Les partisans de Kellog firent une faible résistance et finirent par se rendre aux insurgés. La capitale de la Louisiane est en ce moment aux mains des blancs, et ils ont remis au pouvoir le gouvernement qui en avait été chassé par les troupes fédérales, il y a un an et demi. Mais, avant de se rendre, le gouverneur Kellog avait demandé du seigneur Kellog le président est tenu d'accorder cette assistance quand elle est réclamée par le gouvernement légalement constitué d'un Etat; — or, le cabinet de Washington a reconnu comme tel la faction Kellog.

Une proclamation du président a donc sommé les insurgés de se disperser dans l'espace de cinq jours, et annonce que les commandants militaires ont l'ordre de réprimer promptement toute espèce de troubles. Tout porte à croire que la *Ligue des blancs*, malgré son peu de sagesse, reculera devant une lutte armée contre le gouvernement fédéral et qu'elle se soumettra dans le délai qui lui est fixé.

